

Risque machine : fiche de poste







Le code du travail fixe les obligations en termes d'information et de formation des salariés utilisant des machines :

- **informer** les travailleurs **des risques** dus aux machines situées dans leur environnement immédiat et aux modifications ayant eu lieu sur ces machines (art R. 4323-2)
- **former à la sécurité** les opérateurs de production, de maintenance, ... utilisant une machine. Cette formation est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire si la machine évolue (art R.4323-3)

La fiche de poste contribue à satisfaire ces deux exigences.

Pour que la fiche de poste soit pertinente, elle doit être élaborée en prenant en compte, entre autres :

- les documents techniques de la machine (notice d'instructions, support de formation, ...)
- le résultat de l'évaluation des risques (document unique)
- le relevé des accidents/incidents survenus sur la machine
- le retour d'expérience des utilisateurs
-

ENTRÉE PRISE		FICHE DE POSTE	
Photo machine		Nom de l'activité : ex. MENUISERIE	
		Nom de la machine : ex. RABOT	
RISQUES			
  			
CONSIGNES DE SECURITE			
 ex. Port de lunettes de sécurité à protections latérales		 ex. Port de protections auditives	
 ex. Port de gants anti-coupure			
CONSIGNES D'UTILISATION			
<i>Avant de commencer la tâche</i>			
1 ex. Vérifier l'état générale de la machine			
2 ex. S'écarter des EPV voisines			
3 ex. Démarrer le système d'aspiration			
4			
<i>Pendant la tâche</i>			
1 ex. Régler l'ouverture de la fente en fonction de la hauteur de la pièce			
2 ex. Interdiction de retirer l'écran de protection			
3 ex. En cas de bourrage, arrêter la machine à l'aide de l'arrêt d'urgence et prévenir le responsable			
4			
5			
6			
<i>Après la tâche</i>			
1 ex. Appeler les poussières et copeaux			
2 ex. Couper le système d'aspiration			
3			
4			
VERIFICATIONS OBLIGATOIRES			
ex. Vérification du niveau d'huile après chaque utilisation			
ex. Vérification du bon fonctionnement de l'arrêt d'urgence tous les trimestres			
POINT PERSONNALISABLE (ex. SECOURS, FORMATIONS OBLIGATOIRES, ...)			
Rédacteur		Date	
		Version	

Les informations contenues dans la fiche doivent être :

- limitées au strict nécessaire (points clés, quitte à renvoyer vers d'autres documents plus complets)
- compréhensibles par tous (langage clair, phrases courtes)
- illustrées par des photos, pictogrammes, schémas, ...
- remises à jour à chaque modification



Rendez-vous sur notre site www.stsa.fr pour télécharger notre modèle de Fiche de poste (Fiche Outil n°9b) et en apprendre plus sur vos obligations grâce à nos Fiches Information, Fiches Conseils et Fiches Outils.

Sources

<https://www.INRS.fr> : ED126 Conception d'une fiche de poste